



*société, urbanisation,  
développement*

NOTES TECHNIQUES

No 17

**Inventaire des Sites Culturels et Historiques  
Du Vanuatu :**

Description, évaluation et recommandations

1996

Jean-Christophe GALIPAUD  
David ROE

Fonds Documentaire ORSTOM



010007977

**ORSTOM/UNION EUROPEENNE  
PROJET N0 6CP VA-16 & 7ACP VA-2**

Archéologie

Document de travail

**INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION**

**ORSTOM**

REPRÉSENTATION DE L'ORSTOM  
EN RÉPUBLIQUE DE VANUATU

A \* 7 9 7 7 ex 1  
7 x 1  
t t 6 t \*  
A

# Inventaire des Sites Culturels et Historiques du Vanuatu:

*Description, évaluation et recommandations*

Jean-Christophe Galipaud  
David Roe

Fonds Documentaire ORSTOM  
Cote: **A\* 7977** Ex: **1**

**ORSTOM/UNION EUROPEENNE**  
PROJET No 6ACP VA-16 & 7ACP VA-2

# RAPPORT FINAL

## **Inventaire des Sites Culturels et Historiques du Vanuatu:**

### **Description, évaluation et recommandations du projet**

par

J-C. Galipaud et D.Roe

Projet EDF No.6ACP VA-16 & 7 ACP VA-2

Août 1994

---

## TABLE DES MATIERES

---

INTRODUCTION .....	1
DESCRIPTION ET EVALUATION DU PROJET .....	4
<i>Vue d'ensemble</i> .....	4
<i>Installation et équipement</i> .....	5
Propositions .....	5
Réalizations .....	6
Evaluation et commentaires .....	10
<i>Personnel et formation</i> .....	12
Propositions .....	12
Réalizations .....	13
Evaluation et commentaires .....	15
<i>Etudes de terrain</i> .....	16
Propositions .....	16
Réalizations .....	17
Evaluation et commentaires .....	19
<i>Interprétation des données et publications</i> .....	20
Propositions .....	20
Réalizations .....	20
Evaluation et commentaires .....	22
RECOMMANDATIONS .....	24
CONCLUSIONS .....	37

---

## INTRODUCTION

En prenant l'initiative de créer le projet d'Inventaire des Sites Culturels et Historiques (VCHSS), le Vanuatu a voulu souligner la place des ensembles archéologiques, culturels et historiques dans le patrimoine national. Les divers sites, à la fois connus et ignorés (1) des gens du pays constituent une part irremplaçable de la richesse culturelle du Vanuatu. En tant que preuves physiques des réalisations passées et de l'histoire du peuple du Vanuatu, - à plus grande échelle des mélanésiens et des habitants de la région Pacifique - ces endroits possèdent une grande valeur intrinsèque et sont les principales sources d'informations sur la préhistoire et l'histoire du pays. Ils revêtent donc une importance particulière du point de vue de l'histoire et du patrimoine culturel et comme attributs de l'identité mélanésienne et vanuataise.

La littérature abonde sur la complexité des systèmes socio-économiques et culturels du Vanuatu, mais les rôles que jouent certains lieux géographiques dans ces systèmes n'ont été pleinement compris que récemment. Pour en saisir vraiment l'importance, il faut comprendre certains concepts de base de la culture et de la société mélanésiennes; notamment, les données suivantes:

1. Il existe un lien indestructible entre les personnes et leur environnement, à savoir que les mélanésiens trouvent leurs origines dans la terre et s'en sentent partie intégrante. Les questions liées à la terre, aux propriétaires coutumiers de la terre et à l'usage de celle-ci imprègnent l'intégralité du tissu socio-culturel.
2. Tous les Vanuatais doivent connaître leur position au sein de la société - leur statut, leurs liens de parenté, etc. - et la validation de cette position.
3. La connaissance se transmet oralement au moyen de traditions et d'histoires complexes.
4. L'Histoire est évaluée davantage en termes d'espaces et de lieux qu'elle ne l'est par des évènements chronologiques.

(1) i.e des sites strictement archéologiques

Les affinités des Vanuatais à leur terre et les relations qu'ils entretiennent entre-eux se traduisent par des preuves concrètes de l'impact de l'homme sur son environnement et de l'utilisation qu'il en fait: le patrimoine des sites culturels. Connaître l'emplacement des sites, leurs fonctions, et les liens qui les unissent aux ancêtres, revient à posséder un titre de propriété sur le papier. De surcroît, la place d'un individu dans une communauté au sein de la société et les relations qu'il entretient avec le voisinage et d'autres communautés est déterminée par la connaissance qu'il a de l'histoire de sa propre famille et des liens inter-communautaires. Cette connaissance s'exprime pareillement en termes de relation avec le milieu. Ainsi, une famille est liée à des sites d'origine et aux autres lieux connus où elle s'est installée successivement ainsi qu'aux sites sacrés et lieux de sépulture qui y sont associés.

Dans les sociétés où la connaissance se transmet oralement, plusieurs méthodes sont utilisées pour prévenir la perte d'informations. De nombreux sites servent d'aide-mémoire non seulement pour se rappeler les noms des propriétaires coutumiers et les différents liens de parenté, mais aussi les événements qui revêtent une importance socio-économique et relèvent de l'expérience traditionnelle. C'est ainsi, par exemple, que les détails des cycles de fête, les relations inter-groupes (y compris les règlements des conflits et les échanges commerciaux ou le troc), les méthodes agricoles, les techniques de pêche ont leurs marques dans le milieu.

Le patrimoine historique, culturel et archéologique du Vanuatu a une influence sur l'équilibre économique et social dans la société contemporaine..

Ayant la nécessité et le désir de développer le pays au niveau économique pour le bienfait de ses habitants tout en étant conscient des aspects négatifs du développement, le Gouvernement du Vanuatu se voit confronté avec ce qu'on appelle "le dilemme du développement": i.e la nécessité de développer le pays sur le plan économique tout en évitant ses effets négatifs sur la population, les styles de vie et le tissu socio-culturel.

Les projets de développement économique et sociaux peuvent avoir des effets négatifs sur le patrimoine culturel de plusieurs façons:

- a) en détruisant physiquement les sites importants et les points de repère historiques et culturels avec des projets qui nuisent au paysage, par exemple l'exploitation forestière, l'exploration et l'exploitation minières, la construction de route et de terrain d'aviation etc., et

- b) en accélérant indirectement la perte de la culture traditionnelle: remplacement des formes traditionnelles d'éducation, abandon du modèle d'économie de subsistance et choix d'une économie monétaire.

D'après ces observations, on comprendra que le patrimoine culturel du Vanuatu et la connaissance des sites ne sont pas éternels et qu'il convient de les gérer et de les préserver soigneusement. Fort de cette constatation, le Service de l'Inventaire des Sites Culturels et Historiques du Vanuatu (VCHSS) a lancé des programmes spécifiques de documentation pour rassembler les informations culturelles sur le patrimoine et a démarré l'évaluation des conséquences que pourraient avoir les projets de développement sur la conservation des sites et l'équilibre traditionnel.

## DESCRIPTION ET EVALUATION DU PROJET

### *VUE D'ENSEMBLE*

L'Inventaire des Sites Culturels et Historiques du Vanuatu (The Vanuatu Cultural and Historical Sites Survey, Rejista blong Olgeta Olfala Ples blong Vanuatu) est un projet EDF (No 6615.55.63.016 et 6800.555.63.017) financé dans un premier temps pour deux ans par la Communauté Economique Européenne (CEE) et l'Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération (ORSTOM); ce financement a été reconduit pour deux années supplémentaires (projets EDF 6ACP VA-16 et 7 ACP VA-2). Au début, les objectifs principaux étaient de:

- a) concevoir un système national d'archivage des sites archéologiques, culturels et historiques, et créer une base de données de ces sites pour Vanuatu;
- b) former le personnel vanuatais aux techniques d'inventaire et d'archivage des sites, ainsi qu'à la planification de la recherche et à la mise en oeuvre des missions;
- c) permettre l'évaluation des menaces qui pèsent sur les sites archéologiques, traditionnels et historiques du Vanuatu, et proposer des méthodes pour y faire face;
- d) encourager et développer l'étude de l'archéologie et de l'histoire du Vanuatu et faire prendre conscience au public de l'importance des sites archéologiques, traditionnels et historiques en tant que partie intégrante du patrimoine culturel du pays.

Comme aucune étude structurée sur l'archéologie n'avait été menée précédemment au Vanuatu par le Centre Culturel, le Projet s'articulait initialement autour des trois points suivants:

- a) mettre en place les installations essentielles pour effectuer l'inventaire des sites;

- b) présenter le concept d'inventaire aux responsables du Gouvernement, aux chefs coutumiers, aux propriétaires terriens et au public en général;
- c) veiller à ce que les méthodes de travail employées par l'équipe du Projet soient techniquement bonnes et culturellement acceptables.

Suite à la phase initiale, les travaux de l'Inventaire des Sites Culturels et Historiques du Vanuatu ont consisté à:

- a) réaliser l'inventaire des sites archéologiques, culturels et historiques dans diverses îles de l'archipel;
- b) former le personnel vanuatais aux techniques d'inventaire, de planification et d'exécution, à la gestion des dossiers et la rédaction de rapports (réalisés à la fois au bureau avec une formation théorique et "sur le tas" pendant les missions sur le terrain);
- c) diffuser les résultats des inventaires et des exercices d'interprétation de données au moyen de rapports écrits et de communications orales à des publics différents, qu'il s'agisse de ministres du Gouvernement ou d'élèves du secondaire.

Aux fins de description et d'évaluation dans ce rapport, ces objectifs ont été répartis en quatre sections - Installation et équipement, Personnel et Formation, Inventaires sur le terrain et évaluation des conséquences, Interprétation des données et Publications. Ce document fournit un aperçu des activités du projet.

## *INSTALLATION ET EQUIPEMENT*

### Introduction

Pour l'installation et l'équipement du projet, il fallait créer un bureau de travail à Port Vila (la capitale du pays) et se procurer le matériel nécessaire pour la réussite des inventaires de sites, la gestion des données et la rédaction des comptes-rendus.

Plus précisément, il fallait se procurer:

- a) l'ensemble du matériel d'inventaire spécifique aux travaux de repérage des sites en milieu tropical;
- b) l'équipement annexe pour la documentation sur les sites, notamment les appareils de photos et les magnétophones portables;
- c) l'équipement classique nécessaire pour les expéditions;
- d) des ordinateurs compatibles IBM pour gérer les données d'inventaires et préparer des publications: des portables fonctionnant sur batteries pour le travail sur le terrain et des ordinateurs de bureau ;
- e) les logiciels appropriés pour la base de données de l'inventaire des sites nationaux, la base de données bibliographiques, et le travail général de traitement de texte;
- f) l'équipement nécessaire pour publier des documents, notamment le matériel de dessin et de reprographie;
- g) des espaces de rangement pour le stockage des films, photographies, données et artefacts;
- h) le matériel de référence de base (livres, magazines et rapports) pour constituer une bibliothèque technique.

### Réalisations

Au départ, le bureau était installé au Centre Culturel du Vanuatu, un organisme semi-public patronné par le Conseil Culturel National; l'ORSTOM fournissait les bureaux supplémentaires et le matériel de rangement. Malgré la proximité du Centre Culturel et ses avantages (bibliothèque, collections ethnographiques, personnel expérimenté, etc.), l'espace limité dans lequel l'équipe du projet était contrainte de travailler nécessitait que l'on trouve un bureau plus grand. Ce qui fut fait au cours de la troisième année du projet, lorsque le Ministère de la Justice, de la Culture et des Affaires Féminines mit à notre disposition un nouveau local. Cet espace fut divisée en trois pour constituer une grande salle de travail et de formation, une salle climatisée pour les ordinateurs et un bureau /bibliothèque pour le directeur du projet.

Le Bureau de Port Vila a trois fonctions:

- a) le centre administratif du projet où est entreposé tout le matériel nécessaire à l'inventaire;
- b) le lieu où sont conservées toutes les données d'inventaire;
- c) le centre de production pour toutes les publications relatives au projet.

Dans l'état actuel, le bureau est une unité autonome qui offre toutes les facilités pour mener à bien des inventaires, gérer les données recueillies et permettre la diffusion des rapports produits par l'équipe.

Les critères utilisés pour sélectionner le matériel de terrain sont les suivants:

- a) facilité de maintenance
- b) portabilité
- c) facilité d'utilisation, et
- d) exactitude acceptable.

Le matériel de base pour les relevés fourni dans le cadre du projet comprend des boussoles, des niveaux, des décamètres, des mires, des altimètres et, pour des relevés plus détaillés de sites individuels, des tables de nivellement et des alidades télescopiques. Comme le projet nécessite l'intervention de deux équipes de travail, tout le matériel existe en double.

Les techniques de pointe n'ont été utilisées que dans les cas où elles constituaient réellement un avantage particulier pour les opérations d'inventaire. Les équipes sur le terrain sont équipées depuis deux ans de Système de Positionnement Géographique (GPS) pour effectuer de meilleurs relevés et repérages de sites. Cela est particulièrement important pour évaluer les conséquences du développement car il est primordial que les organismes concernés puissent retrouver l'emplacement des sites.

On entend par données sur les sites, non seulement les descriptions écrites et les relevés topographiques, mais aussi les photographies et l'enregistrement des traditions orales. Pour pouvoir photographier les sites et les artefacts/objets d'artisanat, le bureau a acheté des appareils de photos 35 mm équipés d'objectifs classiques, de zooms avec fonction macro et équipés de flashes pour les photos en grottes (notamment pour photographier les peintures rupestres). Le climat tropical n'est pas recommandé pour les appareils électroniques perfectionnés, c'est la raison pour laquelle le bureau a plutôt investi dans du matériel manuel relativement simple. Tout l'équipement photographique est stocké dans une pièce climatisée au bureau de Port Vila. Un appareil de photo de studio 6cm x 4,5cm avec tous les accessoires permet d'obtenir des tirages de qualité professionnelle (pour l'impression) et de photographier les artefacts. Le développement des photos est assuré par des laboratoires privés à Port Vila, Melbourne et Nouméa.

L'enregistrement des témoignages sur le terrain est possible grâce à de petits magnétophones de type baladeur-enregistreur. La qualité du son est correcte pour les besoins d'archivage, l'équipement est léger, facile à transporter et il n'est pas nécessaire d'emporter beaucoup de piles de rechange. Pour les enregistrements spécifiques où la qualité du son doit être parfaite (émissions de radio par exemple), on utilise un magnétophone stéréo.

Comme la majorité des inventaires a lieu dans des endroits reculés au confort rudimentaire, loin des zones d'habitat permanent, il a fallu acheter l'équipement d'expédition classique, à savoir sacs à dos, matériel de cuisine et de camping, et des tentes/abris portables pour les membres de l'équipe, les guides et les informateurs recrutés sur place.

Le choix du matériel de bureau a été dicté par la capacité des commerçants de Port Vila à fournir tant l'équipement approprié que les services de maintenance et de réparation. Avec l'évolution technologique constante et les progrès en matière de stockage de données, il nous a fallu au fil du projet moderniser le matériel et plus particulièrement l'équipement informatique. La politique adoptée était d'acquiescer ce qu'il y avait de mieux approprié pour les tâches requises; i.e de ne pas se sur-équiper d'une part, ni investir dans un matériel rapidement dépassé ou inutilisable.

La gestion et le stockage des données d'inventaire consistent à saisir des informations sur divers supports. Les données sur papier (formulaires, plans, cartes des sites, etc.) sont conservées dans des armoires métalliques à l'abri du feu et des inondations. Les doubles des formulaires utilisés sur les sites sont déposés dans un autre endroit pour des raisons de sécurité. Les documents photographiques des inventaires, i.e les diapositives, négatifs et épreuves sur papier sont conservés dans des chemises plastifiées d'archive.

Le stockage électronique des données d'inventaire a d'abord été réalisé sur un ordinateur de bureau compatible IBM 386 équipé d'un disque dur de 120 Mo et d'un coprocesseur arithmétique puis sur un ordinateur de type IBM 486 équipé d'un disque dur de 500 Mo. Sont installés sur cette machine la base de données de l'inventaire des sites nationaux et les programmes connexes dans un environnement *Microsoft Windows*.

L'ordinateur de bureau 386 contient également un logiciel de comptabilité appelé *Money matters* sous Windows, adapté spécialement pour répondre aux besoins précis du projet et pour simplifier une gestion lourde et difficile compte tenu du nombre de personnes à charge et des nombreuses missions de terrain.

Un deuxième ordinateur compatible IBM (286, 40 Mo de disque dur) sert pour les autres tâches informatiques ce qui limite les risques d'altération de la base de données de l'inventaire des sites nationaux. Il contient le logiciel de base *Microsoft Word* pour DOS pour le traitement de texte de base (travail administratif, production de rapport, etc.), et Procite, une base de données bibliographiques. Les sorties de cette base de données sont prévues pour être directement importées dans *Word* et permettre ainsi d'imprimer des rapports de façon semi-automatique. Des programmes de manipulation de données archéologiques et anthropologiques sont également utilisés; notamment *Calib* (calibrage des datations au carbone<sup>14</sup>, Université de Washington) et *MV-Arch* (statistiques archéologiques, Université de Sydney).

Deux ordinateurs portables (Toshiba T1200) ont été également acquis pour permettre la saisie et pour faciliter les recherches d'information sur le terrain.

Les ordinateurs principaux sont reliés à deux imprimantes, une Laser (Oki OL400) pour sortir des documents "prêts à être photographiés" et une imprimante à aiguilles (Epson) avec grand chariot pour l'impression des tableaux des données de l'inventaire. Les autres périphériques comprennent une table à tracer Roland pour produire des cartes à partir de données contenues dans le programme Mapinfo et une table à digitaliser pour les travaux cartographiques. Pour le travail d'illustration, le bureau est équipé d'une table à dessin et d'une table lumineuse. Une photocopieuse et un relieur à chaud viennent compléter cet équipement pour la production interne de rapports et autres publications, et pour la copie et la reliure d'exemplaires de sauvegarde des données recueillies sur le terrain.

Le Centre Culturel du Vanuatu abrite la collection nationale - un ensemble de livres, papiers et magazines de valeur, utiles pour la recherche archéologique et anthropologique du Vanuatu. La bibliothèque de VCHSS (l'Inventaire des Sites Culturels et Historiques du Vanuatu) ne cherche pas à dupliquer la collection nationale mais à enrichir ses sources et à mettre à la disposition de son personnel des textes techniques et les derniers résultats des enquêtes archéologiques dans la région Pacifique. Une attention particulière a été portée à l'acquisition de journaux spécialisés, notamment le *Journal of the Polynesian Society*, le *New Zealand Journal of Archaeology*, *Man and Culture in Oceania* et *Archaeology in Oceania* qui n'étaient pas diffusés sur place. Pour faciliter la consultation d'autres collections de documents, y compris la collection du Vanuatu, VCHSS a créé une base de données bibliographiques à partir de laquelle des bibliographies thématiques peuvent être constituées. Les documentations techniques sur tous les logiciels utilisés sont disponibles à la bibliothèque du bureau accompagnés de textes explicatifs rédigés par les directeurs du projet pour l'utilisation spécifique des logiciels en fonction des objectifs du projet.

### Evaluation et commentaires

Au démarrage du projet, l'équipe était installée dans un espace très restreint. Puis dans la deuxième phase du projet, des locaux plus spacieux nous ont permis de travailler dans de bonnes conditions et de trouver tous les espaces de rangements appropriés pour les archives et les matériaux divers. Les trois pièces actuelles laissent même la possibilité de s'agrandir; plus le projet prendra de l'ampleur, plus il y aura besoin d'espace de rangements supplémentaires pour archiver les documents. Mais à moins qu'il soit prévu d'augmenter vraiment les effectifs du bureau, l'espace actuel peut convenir pour les besoins futurs.

Il faut espérer que le bureau dans sa forme actuelle reste à la disposition de VCHSS pour deux raisons : il convient aux diverses tâches à accomplir, et d'importants investissements y ont été réalisés. En concevant l'espace intérieur, nous avons tenu à réduire les frais d'exploitation tout en mettant en sûreté l'équipement fragile et/ou de valeur. Ainsi une seule pièce est climatisée (principalement pour garder les ordinateurs et les instruments optiques dans des conditions optimales). Un espace de travail ouvert permet de concevoir l'espace en fonction des besoins - sessions de formation, maintenance du matériel, exercices de cartographie, etc.

On sait que le matériel utilisé en archéologie a besoin d'être remplacé régulièrement, compte tenu des conditions difficiles dans lesquelles le travail de terrain s'effectue. Le matériel est exposé à une très grande humidité, doit être transporté manuellement, et est gardé temporairement dans des conditions peu idéales. De façon générale, l'équipement utilisé dans les expéditions a bien survécu. La plupart des inventaires ne nécessite qu'un équipement de base et on a pu se rendre compte que des appareils peu sophistiqués produisaient de bons résultats. Rares ont été les situations où l'utilisation d'un équipement plus perfectionné aurait été utile.

Quelques difficultés matérielles pourtant ont été rencontrées sur le terrain. En forêt tropicale humide, effectuer des relevés cartographiques précis pose de sérieux problèmes; il y a peu de repères visibles dans la nature et utiliser les méthodes classiques de positionnement (par triangulation de relevés boussole par exemple) s'avère impossible. Quant à l'exactitude des cartes disponibles, elle laisse à désirer. La plus grande concession à la technologie de pointe a été l'acquisition de Systèmes de Positionnement par Satellite (GPS) pour positionner les sites. Quoique le système ne soit pas infallible et que les conditions ambiantes empêchent parfois son utilisation, cet achat a considérablement facilité le travail

de cartographie. L'utilisation actuelle des baromètres à aiguille pose quelques problèmes. Comme l'exactitude des données GPS peut être compromise si l'altitude n'est pas mesurée de façon précise, l'achat d'altimètres numériques serait justifié malgré leur coût relativement élevé.

Le matériel photographique utilisé sur le terrain a quelques composants électroniques. L'humidité ambiante peut altérer les appareils de photo de ce type et il faut changer fréquemment les piles spéciales qu'ils contiennent. En général, les appareils manuels (Pentax K1000) ont donné de bons résultats. Mais les objectifs résistent peu au climat et aux transports dans les îles et ils ont dû être remplacés plusieurs fois. On pourrait considérer à l'avenir l'achat de petits appareils moins sophistiqués mais d'un coût modeste et qui permettraient d'obtenir la qualité nécessaire au travail d'enregistrement. L'accent a été mis sur l'achat de films de qualité et les développements ont été réalisés par des laboratoires spécialisés en Nouvelle-Calédonie et en Australie. Il conviendrait d'envisager le stockage futur des documents photographiques dans un support de type Cédérom.

Le plus difficile a été d'équiper le bureau pour pouvoir y effectuer les différentes tâches inhérentes au projet; les problèmes spécifiques posés par l'installation informatique ne sont pas encore tous résolus à ce jour. Au cours des quatre années de vie du projet, les logiciels ont évolué si vite qu'il a fallu augmenter régulièrement la puissance des ordinateurs. Cette nécessité, doublée d'un service après-vente peu fiable sur les produits informatiques à Port Vila, a fini par engendrer des périodes de "creux" professionnel plus ou moins longues lorsqu'il a fallu remplacer ou réparer certaines pièces détachées.

Trouver des logiciels adaptés aux besoins des programmes d'inventaire national n'était pas aisé. Au début, les essais avec la base de données *Reflex* vendue dans le commerce n'ont pas été probants. Ce logiciel manque de structure relationnelle, et à l'instar de nombreux produits de ce type, il a été conçu essentiellement pour les besoins des entreprises. Nous avons également travaillé avec le programme *Minark*, commercialisé par le laboratoire informatique du département d'archéologie de l'Université de Sydney. Le produit, satisfaisant par ailleurs, présente un certain nombre de "défauts" et une interface pour le moins limitée. La complexité d'utilisation du programme nous a conduit, il y a deux ans, à concevoir un programme "sur mesure" pour le projet. A cette fin, nous avons recruté un programmeur installé à Port Vila pour qu'il mette au point un progiciel de base de données, dans l'environnement Microsoft Access. Ce programme est maintenant opérationnel et on peut maintenant traiter et utiliser plus facilement les données accumulées sur le terrain. MAXARC a été doublé d'un programme de visualisation des données: VIEWARC. Ce

dernier a été distribué dans les services du gouvernement pour permettre une appréciation rapide des zones à protéger où à éviter lors de l'élaboration des projets de développement.

Tout en concevant des programmes sur mesure, la direction du projet VCHSS a modernisé l'exploitation et le traitement des données d'inventaire. Outre la création d'une base de données sur l'inventaire des sites nationaux, nous avons fait de la programmation secondaire, au moyen de langages macro qui permettent le traitement semi-automatique des sorties de la base de données bibliographiques, de produire des rapports et de recalibrer les relevés GPS dans le format standard des comptes-rendus.

Sur le terrain et au bureau, VCHSS fonctionne de manière autonome, et nous n'avons pas besoin de faire appel aux autres organismes pour utiliser leur équipement. Avec l'acquisition d'outils adaptés et de logiciels appropriés, il est possible d'accomplir, sans recourir à une aide extérieure, toutes les tâches associées à l'inventaire archéologique et la production de rapports. A moins que VCHSS se voit confier d'autres attributions, il ne sera pas nécessaire d'investir dans du matériel supplémentaire, tout au plus faudra-t-il remplacer certaines pièces usées et effectuer la maintenance de routine.

## *PERSONNEL ET FORMATION*

### Propositions

L'un des volets essentiels du projet était la formation du personnel. Ce projet VCHSS était la première initiative de ce genre de la part du Gouvernement du Vanuatu. Aucun Vanuatais n'était formé au travail d'inventaire archéologique, de gestion des données et de production de rapports. Il fallait donc former le personnel pour qu'il puisse accomplir certains travaux essentiels, se familiariser avec la complexité de l'environnement technologique moderne tout en tenant compte des limites des évaluations qu'ils auraient à réaliser. Notamment, il s'agissait pour eux de:

- a) se familiariser avec le concept et les objectifs de l'inventaire ;
- b) s'initier à l'archéologie, en tant que discipline - techniques de datation, de fouille et d'analyse des artefacts;
- c) apprendre les méthodes élémentaires de relevés avec instruments, reconnaissance et description de sites, cartographie, enregistrement des traditions orales, utilisation des appareils de photo et techniques d'entretien de l'équipement;

- d) pouvoir planifier et réaliser un inventaire;
- e) s'initier à la gestion et la mise en fichier de données d'inventaire;
- f) apprendre à travailler avec les ordinateurs;
- g) accomplir les tâches administratives, faire du traitement de texte, rassembler les données à traiter et gérer la base de données;
- h) préparer les publications, notamment apprendre à rédiger un rapport, s'initier aux techniques d'illustration et de recherche/documentation en bibliothèque, et
- i) apprendre les grandes lignes des thèses en vigueur sur la préhistoire mélanésienne.

### Réalisations

Lorsque les deux directeurs de projet prirent leurs fonctions en 1990, deux personnes avaient déjà été sélectionnées pour travailler sur le projet et réaliser des inventaires. Les autres furent choisies par les deux directeurs, sur des critères bien particuliers puisqu'ils savaient qu'aucune personne expérimentée n'était disponible localement. Parmi ces critères, il fallait:

- a) montrer un intérêt réel pour le patrimoine culturel du Vanuatu;
- b) témoigner d'une maturité de comportement et pouvoir (sur le terrain) être accepté par les anciens qui allaient leur transmettre leur savoir;
- c) avoir les compétences requises pour correspondre aux objectifs spécifiques du projet.

Le service est constitué de personnes employées à plein temps, à mi-temps et ponctuellement "en intérim". Toutes les catégories de personnel ont reçu la formation adaptée aux tâches qui leur incombent. Le noyau à plein temps comprend au moment de la rédaction de ce rapport:

- a) quatre personnes chargées du travail sur le terrain, responsables de la planification et de la réalisation des inventaires, du traitement initial des données et de la production matérielle des rapports, et
- b) un gestionnaire de base de données/secrétaire, responsable de la base de données sur l'inventaire des sites nationaux, du traitement de texte, des tâches administratives, de la comptabilité et du travail de bureau en général.

Le personnel à mi-temps se compose en premier lieu des "représentants de terrain" du Centre Culturel du Vanuatu. Leur fonctions principales sont d'établir les listes de sites avant l'inventaire, d'organiser l'aspect logistique de l'inventaire et de coordonner les activités avec les propriétaires coutumiers et les locaux. Des personnes avec des qualifications précises sont également recrutées temporairement selon les besoins, notamment pour le travail artistique à intégrer aux publications mais aussi, dans le cas où les employés à plein temps sont réellement surchargés de travail, pour aider à la production des rapports. Les personnes recrutées ponctuellement sont aussi les guides et informateurs employés comme journaliers au cours des expéditions.

Le programme de formation VCHSS pour le personnel à plein temps a consisté en des sessions théoriques et des stages pratiques, i.e travail de bureau et discussions de groupe, exercices sur le terrain liés à l'inventaire lui-même; cette dernière méthode s'est avérée la plus productive. Tout au long du projet, notre attitude a été de mettre en commun les connaissances bien que chacun ait des compétences spécifiques par rapport à ses attributions. Les directeurs du projet ont également été *formés* par le personnel et les "représentants de terrain", pour tout ce qui touche à la culture mélanésienne et au code de conduite à adopter au cours des expéditions dans les îles. En remplaçant la relation classique professeur/élève, i.e en admettant que chacun peut être tour à tour formateur et stagiaire, nous avons pu adopter avec succès une autre approche au processus d'apprentissage et de travail en groupe. Les missions sur le terrain s'en sont trouvées largement améliorées.

Les "représentants de terrain" du Centre Culturel qui ont manifesté un intérêt particulier dans le travail de VCHSS ont été intégrées aux exercices de formation lors de programmes de formation du personnel de terrain.

Le travail d'archéologie et la gestion du patrimoine culturel font appel à des compétences diverses: il a donc fallu utiliser des structures extérieures au programme lui-même, notamment:

- a) l'Université du Pacifique Sud à Port Vila pour la formation du personnel aux techniques rédactionnelles;
- b) les institutions à l'étranger, l'ORSTOM de Nouméa et L'Université James Cook à Townsville (Australie) qui ont permis aux membres de l'équipe d'élargir leur expérience professionnelle et/ou de participer à des activités en rapport avec leur travail dans un contexte géographique ou culturel différent;

ou bien:

- c) s'organiser pour que le personnel participe à des stages de formation à l'étranger, sur des programmes informatiques spécifiques et sur la documentation ethnographique;
- d) s'organiser pour que le personnel puisse assister à des conférences sur les sujets en rapport avec leur travail et/ou sur les objectifs du VCHSS, et
- e) recruter des formateurs à Port-Vila pour diriger des stages de formation spécifique sur les techniques photographiques, par exemple.

### Evaluation et commentaires

Une formation n'est jamais vraiment terminée; les nouvelles technologies et les connaissances acquises au fil des expériences nous enseignent qu'on ne peut jamais être parfaitement préparés pour "affronter" toutes les situations. Tout le personnel de VCHSS - certains en un temps très rapide - a atteint un niveau suffisant pour mener à bien les principales tâches du bureau. Dès que possible les directeurs du projet ont mis au point des systèmes d'archivage, de traitement et de publication des données qui permettent d'accomplir les tâches répétitives de façon efficace. De la sorte, le personnel peut consacrer plus de temps aux aspects "culturels" du projet. - décrire et comprendre les informations, prendre contact avec les gens des îles, approfondir leur compréhension des réalités culturelles très complexes du Vanuatu. En réduisant le nombre d'heures passées à des travaux d'inventaire plus prosaïques, nous avons réussi à maintenir un bon niveau de travail, d'intérêt et d'investissement personnel.

Nous avons certes réussi à former une équipe professionnelle motivée malgré certains problèmes au niveau de la formation. Le mouvement de personnel a été assez important. En effet sur les cinq personnes employées actuellement au bureau, seule la responsable de la base de données était là au démarrage du projet. En conséquence, il a fallu former les nouvelles recrues de l'équipe au fur et à mesure et certaines personnes avaient de ce fait plus de connaissances que d'autres. Un tel mouvement de personnel s'explique entre autres par les problèmes classiques d'ordre familial et dans un cas précis par l'inscription à un stage à plein temps de gestion du patrimoine culturel en Australie. Mais cela vient surtout du manque de structure avec de réelles possibilités de promotion pour le personnel et une vraie reconnaissance au niveau du gouvernement de leurs compétences et du travail accompli. Sans savoir si le projet allait durer au-delà du financement CEE/ORSTOM, certains membres de l'équipe ne se sentaient pas suffisamment motivés pour s'engager à

long terme avec VCHSS, surtout si d'autres occasions professionnelles se présentaient. De surcroît, il était difficile d'attirer des candidats ayant des qualifications suffisantes sans savoir si le projet allait être financé au - delà de 1994; les programmes de formation ont donc dû porter sur des domaines qui n'auraient pas été autrement nécessaires.

Plus les responsables d'étude sur le terrain acquièrent de l'expérience, plus ils sont efficaces, surtout s'ils restent conscients de leurs propres défauts. Avec ce premier poste au sein de l'équipe, la responsable de la base de données est devenue vraiment polyvalente et compte dorénavant pour une personne clef au sein de l'équipe. Il y a un risque cependant qu'à l'issue du projet, la formation continue du personnel soit interrompue. Une telle attitude pourrait gravement nuire au travail effectué par VCHSS et empêcher de mener à bien les études d'impact sur le terrain. Il conviendra d'organiser périodiquement des stages de remise à niveau ainsi que des cours de formation spécifique qui tiendront compte de l'avance technologique. Soulignons aussi que si d'autres changements de personnel surviennent, il reviendra aux autres membres de l'équipe de former eux-mêmes les nouvelles recrues.

### *ETUDES SUR LE TERRAIN ET EVALUATION DE L'IMPACT*

L'objectif essentiel du projet de VCHSS est de dresser l'inventaire des sites qui ont une valeur et une signification archéologiques, culturelles et historiques dans le but de réaliser une base de données sur l'Inventaire des Sites Nationaux. Cet inventaire doit remplir deux fonctions essentielles:

- a) conserver le patrimoine archéologique et culturel du Vanuatu et ses traditions orales, ses données ethnologiques et ethnographiques dans un but de recherche et d'archivage à l'attention de ses propriétaires, et
- b) servir d'outil pour planifier de façon adéquate les projets de développement et réduire leurs effets négatifs sur le patrimoine des sites culturels.

Pour dresser l'inventaire et appliquer les méthodes de gestion appropriées, il fallait prendre en compte le travail déjà effectué et le besoin urgent de réaliser des études de terrain là où des projets de développement étaient prévus ou, dans certains cas, prenaient déjà forme. Par ailleurs, en menant ce type d'études et en manipulant les données récoltées sur le

terrain, il fallait respecter "la fragilité culturelle" des connaissances qui nous étaient confiées ainsi que des usages et codes de conduites appropriés pour avoir accès à certains sites. Il était entendu, selon ces lignes de conduite, qu'aucun jugement de valeur ne serait fait qui consiste à répertorier les sites selon leur importance avec des critères non adaptés au contexte du Vanuatu. Il fallait donc dans ce projet mettre en place des systèmes et méthodes de travail appropriés mais aussi se montrer à tout moment respectueux des traditions culturelles.

### Réalisations

Au démarrage, la méthode de travail choisie pour le projet VCHSS était celle testée et expérimentée par Jean-Christophe Galipaud en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie Française et par David Roe aux îles Salomon. Elle fut ajustée aux nécessités et contingences du Vanuatu lors d'une étude de terrain "pilote" menée sur l'île de Nguna, au large d'Efate. Par la suite, d'autres expériences ont servi à affiner cette méthode de travail. L'accent a été mis sur la participation active des collectivités et sur l'enregistrement de données significatives et importantes sur le plan local. Ainsi, le projet allie à la fois une qualité technique et un point de vue mélanésien sur l'histoire et la culture du pays. Le projet utilise des méthodes prouvées d'inventaire et d'évaluation (notamment pour les sites purement archéologiques) tout en accordant une part égale aux notions traditionnelles sur le rôle et l'importance des sites dans le paysage, qu'ils aient ou non des traits caractéristiques repérables.

L'insularité du champ d'exploration se prêtait à la numérotation par île. Nous y avons adjoint, pour permettre des études multiples et simultanées dans la même île un numéro d'étude. Les sites sont numérotés dans un ordre arithmétique par île et étude, un système de référence identique est utilisé pour toutes les données connexes (Photos, enregistrements audio, plans, etc ..). Cela permet d'exploiter facilement toute forme de données archivées, du formulaire utilisé sur les sites jusqu'aux photographies, et cela quelque soit la zone concernée de l'archipel. L'avantage de ce système est que l'on peut intégrer dans cet inventaire les données recueillies par les chercheurs avant le démarrage du projet et répertoriées avec des systèmes de numérotation divers.

Les techniques d'enregistrement des données sont pratiquement les mêmes qu'il s'agisse d'une étude menée pour recueillir le maximum de données culturelles ou pour évaluer les menaces qui pèsent sur le patrimoine des sites. Seuls les détails diffèrent. Dans le premier cas, l'information culturelle est l'objectif essentiel, dans le deuxième, l'important est de

relever rapidement l'emplacement du site et d'évaluer les conséquences possibles des projets de développement sur les sites.

Les études de terrain se décident selon deux critères principaux:

- a) la nécessité de couvrir toute l'étendue géographique du Vanuatu tout en présentant le projet et ses objectifs à un public le plus vaste possible, et
- b) le choix de l'emplacement de projets de développement qui peut avoir des conséquences néfastes sur l'environnement (études à caractère d'urgence).

Le responsable de l'étude sur le terrain dresse d'abord une liste des sites concernés; dans le cas de l'évaluation de l'impact sur l'environnement d'un projet de développement, il regroupe également toutes les données relatives au lieu et aux travaux à entreprendre quelque soit leur importance. On utilise des formulaires standardisés et éprouvés pour recueillir les informations. Pour tous les inventaires, il s'agit de faire appel le plus possible aux connaissances locales pour repérer le lieu et constituer la documentation. Il faut noter également quelle est la signification du site pour la communauté. Selon les orientations du projet et le désir des populations locales, les détails concernant la terres et/ou les propriétaires coutumiers ne sont pas consignés. Ainsi, le travail d'inventaire de sites ne peut être à l'origine de conflits liés à la propriété des terres.

A ce jour, 22 études sur le terrain ont été menées dans les îles suivantes:

Tegua, Loh et Toga dans les îles Torres, Gaua aux Banks, Santo, Malo, Maewo, Pentecôte, Ambae, Ambrym, Malekula, Epi, Emae, Nguna et Efaté, Erromango, Tanna et Aneityum.

Les études d'impact sur l'environnement ont été initiées lors des travaux de construction de route et d'aménagement du territoire (notamment les principaux projets routiers financés par la CEE), la construction des terrains d'atterrissage, les plans d'installation hydroélectrique, les zones d'exploitation forestière et minière.

Le programme d'étude a révélé une forte densité de sites et une documentation très détaillée auquel nul ne s'attendait. Cette étude concernent plus de 1700 sites. La compilation des listes de sites potentiels établies par les responsables des études sur le terrain a fourni des données de base sur un nombre comparable de sites. Un large éventail de sites a été repéré, parmi lesquels des sites d'un type encore inconnu et plusieurs dont l'importance se mesure à l'échelle régionale et mondiale.

### Evaluation et commentaires

Pendant toute la durée du projet, nous avons tenu à adapter les méthodes et critères "normaux" d'archéologie utilisés dans les pays occidentaux, aux circonstances particulières qui entourent le travail d'inventaire effectué auprès des collectivités ayant des liens directs avec leur patrimoine, et pour lesquelles celui-ci a toujours une place prépondérante dans la vie quotidienne. Nous avons dû concevoir de nouvelles méthodes d'inventaire qui puissent aussi s'appliquer à des situations semblables ailleurs dans le Pacifique et au-delà. L'expérience menée au Vanuatu a permis de faire de grands pas dans les techniques de gestion des ressources culturelles; les résultats de l'inventaire se prêtent à l'investigation des aspects préhistoriques et historiques de l'histoire du Vanuatu et à la mise au point de méthodes d'interprétation qui sont potentiellement très intéressantes pour une explication et une analyse plus larges de toutes données archéologiques.

Nous nous sommes efforcés de créer des "modèles" souples pour réunir de façon ordonnée et détaillée les données recueillies sur un ensemble de supports - descriptions écrites, cartes, plans, enregistrements sur bande magnétique, photographies, etc. Tous les systèmes d'archivage sont référencés, depuis les notes prises sur le terrain jusqu'à la base de données informatiques où elles sont finalement stockées.

Les systèmes de base sont les mêmes qu'il s'agisse d'un inventaire axé sur la sauvegarde de données culturelles ou sur l'évaluation des menaces qui pèsent sur la survie du patrimoine culturel du fait du développement. Cela garantit un niveau de base de récupération des données indépendamment des conditions dans lesquelles elles ont été consignées.

Compte tenu du caractère d'urgence et du nombre des interventions sur des sites menacés par les projets de développement, nous n'avons évidemment pu réaliser un travail homogène sur l'ensemble de l'archipel. Même si les principales îles ont été vues au moins une fois, il y a dans le travail de ces quatre années d'importantes zones géographiques laissées de côté. Le risque est que VCHSS s'oriente exclusivement vers un travail d'évaluation de l'impact du développement sur le patrimoine culturel. On aboutirait à la situation où l'objectif premier du projet serait éludé - cibler également les sites archéologiques et historiques - au niveau des données enregistrées.

La réponse du public et des organismes officiels face aux études menées a été très positive. Pour la première fois, les collectivités locales ont eu l'occasion de participer directement au processus de planification du développement qui touche à leur style de vie

et leurs croyances traditionnelles. Le fait que les résultats des études menées par VCHSS soient intégrés au processus officiel de planification du développement montre que les collectivités locales accordent de l'importance et de la valeur au travail effectué et qu'il ne s'agit pas d'un simple exercice d'archivage d'informations historiques.

Plus il y aura d'inventaires et de saisies informatiques des données - y compris les informations sélectionnées à partir des découvertes faites au Vanuatu par les archéologues depuis les années soixante - plus l'inventaire, en tant qu'outil de planification du développement, sera jugé utile. Une fois que les différents programmes utilisés pour le stockage et la manipulation de données seront reliés entre eux, l'intégration des données d'inventaire à d'autres sources de données relatives à l'environnement se fera plus rapidement.

### *INTERPRETATION ET PUBLICATIONS DES DONNEES*

L'information collectée devait être accessible à des publics très divers : les collectivités locales, les étudiants, les services officiels chargés de la programmation et de la mise en place des projets de développement, les promoteurs, les chercheurs et le grand public. Les publications ont donc été rédigées dans l'intention de promouvoir et de développer l'étude de l'archéologie et de l'histoire du Vanuatu et de permettre au plus grand nombre de prendre conscience du patrimoine des sites culturels. Plus les publics sont divers, plus l'éventail de publications est grand. C'était d'autant plus vrai que le sujet traité par VCHSS était pratiquement inconnu des Vanuatais. Il fallait donc publier les résultats de l'inventaire tout en expliquant les raisons de la mise en place du projet et les méthodes employées.

Dans la deuxième phase du projet, nous avons pris l'initiative de faire de l'interprétation de données afin d'aller au-delà de la simple description et surtout pour montrer que ces données d'inventaire pouvaient servir à améliorer la compréhension de l'histoire, de l'aspect culturel de la préhistoire et de l'histoire du Vanuatu et l'évolution des techniques employées en archéologie.

#### Réalisations

Les principales publications du projet comprennent :

1. les rapports intermédiaires - documents de base présentant les données d'inventaire, et
2. les rapports d'évaluation du développement - évaluation des menaces que font peser sur les sites les projets de développement.

La série des rapports intermédiaires fournit des informations culturellement "délicates" qu'il convient de diffuser avec précaution, en vérifiant au préalable auprès des collectivités si elles sont correctement retranscrites. C'est pourquoi les rapports intermédiaires ne peuvent être rendus rapidement et sont susceptibles d'être révisés de façon substantielle. Neuf rapports de ce type ont été publiés ou sont sur le point d'être terminés. Les rapports sur les conséquences du développement sont moins détaillés. On y trouve des informations sur l'emplacement des sites et des données descriptives; ils sont disponibles assez rapidement pour permettre l'évaluation des conséquences possibles du développement sur le patrimoine culturel. Ils sont, par leur nature, limités du point de vue géographique et ne fournissent que très peu d'informations strictement culturelles, même si ces dernières ont été consignées lors de l'enquête.

Plusieurs méthodes ont été utilisées pour susciter l'intérêt du grand public sur le projet et ses objectifs.

Nous avons réalisé une bande dessinée en bichlamar qui a été distribuée gratuitement dans tout le pays par le réseau des représentants du Centre Culturel, qui opèrent sur le terrain. Le ministère de l'Education s'est chargé de la distribution du livret dans tous les collèges du pays et le service chargé des programmes scolaires a intégré ce texte dans les manuels d'histoire publiés en 1993. Au cours de programmes radiophoniques des interviews nous ont permis d'attirer davantage l'attention du public sur le projet et sur certains de ses aspects spécifiques. Des conférences au lycée Louis Antoine de Bougainville et dans d'autres établissements scolaires de Port Vila sont organisées tous les ans; elles mettent l'accent sur l'archéologie et la préhistoire du Vanuatu plutôt que sur le thème de la gestion du patrimoine. Chaque étude menée par les équipes de VCHSS est précédée d'une réunion d'information pour expliquer le rôle de VCHSS. C'est l'occasion pour le public de poser des questions et pour nous d'obtenir des informations en retour de la part des collectivités locales nous permettant ainsi d'améliorer les techniques d'inventaire et de mettre en relief certains problèmes spécifiques de la gestion du patrimoine. Les conférences données à Port Vila, ont attiré principalement un public d'expatriés. Les Vanuatais en stage dans les institutions d'outre-mer et les directeurs du projet au cours de leur participation aux conférences internationales et régionales se sont chargés de donner un écho international au projet VCHSS.

Dès le démarrage du projet, nous avons constaté qu'il y avait beaucoup d'informations sur la préhistoire et l'anthropologie nationale mais qu'il n'était pas aisé d'y avoir accès. Une grande partie des sources n'était pas disponible au Vanuatu ou bien se trouvait dans des documents ou des rapports non publiés. Nous avons donc décidé de créer une base de données bibliographiques pour faciliter l'accès à l'information et pour connaître les sources disponibles sur place. Le résultat a été la publication d'une bibliographie de presque 2000 titres/références, documents imprimés ou données informatisées sous divers formats. Les élèves des collèges du Vanuatu en ont déjà fait grand usage et un certain nombre d'institutions académiques étrangères ont manifesté un intérêt pour cette réalisation.

L'interprétation des données a été limitée par des contraintes de temps dues au calendrier chargé des enquêtes sur le terrain. Nous avons commencé à étudier la poterie (notamment l'étude des origines), les peintures rupestres et les traces de peuplement. C'est une première étape dans ce qui pourrait être des projets à long terme nécessitant un travail de recherche particulier.

#### Evaluation et commentaires

Avec un effectif relativement restreint et une zone géographique très étendue à couvrir pour le travail d'inventaire des sites, il était difficile de trouver un équilibre entre la nécessité de rassembler des données et l'obligation de publier des rapports. C'est un problème rendu plus aigu par les coûts élevés de production, surtout lorsque les documents doivent être publiés dans les trois langues officielles du pays: le français, l'anglais et le bichlamar. Bien que l'équipe VCHSS soit polyglotte, il nous était impossible de traduire nous-mêmes tous les textes. Les tarifs des agences de traduction privées sont prohibitifs et les services linguistiques du Gouvernement submergés de travail. Nous n'avons généralement pu produire que des documents dans l'une des trois langues; jusqu'à un certain point cela reflète la langue d'usage de l'auteur mais nous avons également tenu compte du premier public auquel les rapports sont destinés. Le problème du multilinguisme est courant au Vanuatu et il n'y a pas de solution facile.

Dans l'ensemble, les rapports intermédiaires et ceux portant sur les conséquences du développement ont été bien reçus. Les commentaires et critiques de toutes origines sont les bienvenus et servent à améliorer la qualité des publications tant au niveau du contenu que de la forme. Les publications de VCHSS sont généralement bien présentées mais il faut améliorer la révision des textes et la normalisation des styles. Des modèles de rapports ont été préparés, y compris une mise en page standard, ainsi le temps nécessaire pour

produire un rapport a été réduit de beaucoup. On peut envisager une plus grande automatisation dans la production de documents avec le système de programmes informatisés qui est en train de se mettre en place.

D'aucuns diront, et ceci est partiellement justifié, que VCHSS se concentre trop sur les publications et les supports écrits. Dans une société à forte tradition orale, il semblerait logique et plus utile d'insister davantage sur les programmes radiophoniques; avec le concours de la section des films du Centre culturel, il est possible d'évaluer la faisabilité de films vidéo.

## RECOMMANDATIONS

Au cours de ces quatre années d'existence, le projet VCHSS a démontré combien il était important de:

- a) rassembler des données sur les sites archéologiques, culturels et historiques du Vanuatu, aux fins de constituer des archives culturelles nationales et de ne pas voir disparaître le savoir traditionnel;
- b) mesurer de façon appropriée les conséquences culturelles des projets de développement pouvant altérer tant les comportements humains que les paysages - et cela avant le démarrage des chantiers. Les activités de VCHSS ont permis notamment de:
  1. fournir aux propriétaires coutumiers les moyens de faire valoir, de répertorier et protéger leur patrimoine culturel tout en bénéficiant des avantages d'une politique de développement;
  2. intégrer le principe d'évaluation des conséquences du développement dans le cadre de la planification en mettant en avant non seulement les aspects purement culturels de ce travail mais aussi les critères socio-économiques qu'il ne faut pas négliger;
  3. concevoir une méthode de travail pratique, efficace et potentiellement très rentable, spécifique aux réalités conjoncturelles du Vanuatu;
  4. appliquer une méthode de travail, en coopération avec les propriétaires coutumiers des terres et sites concernés, qui puisse recueillir le soutien du public, lui permettre de prendre conscience de notre travail et par là même susciter davantage l'intérêt des pouvoirs publics et des représentants des conseils provinciaux;
  5. mettre en place l'équipement et l'installation technique requis pour effectuer les programmes de travail du VCHSS et diffuser les résultats obtenus;
  6. constituer et former une équipe professionnelle motivée présentant les compétences essentielles pour pouvoir continuer le travail de VCHSS au-delà de la période couverte par le financement CEE.

Au terme de cette période, il convient de noter les réalités suivantes:

- a) l'Inventaire des Sites Culturels et Historiques était jusqu'à présent un projet spécifique, financé par une agence d'aide; il lui faut obtenir un statut pour la période qui va suivre, i.e au-delà du financement actuel;
- b) par voie de conséquence il convient d'intégrer l'Inventaire des Sites Culturels et Historiques (VCHSS) dans le processus de planification et d'évaluation officiel;
- c) l'Inventaire des Sites Culturels et Historiques (VCHSS) ne reçoit pas systématiquement les informations qui lui permettent de décider de la nécessité d'effectuer une étude de l'impact du développement pour chaque projet planifié au niveau national ou local;
- d) bien que les fruits du travail accompli par le VCHSS aient été reconnus par les services officiels du Gouvernement, les conseils provinciaux et le public, rien ne garantit encore la continuation de l'Inventaire en tant qu'instrument d'évaluation de l'impact culturel ;
- e) pour consolider et améliorer le travail du VCHSS, pour qu'il soit toujours encouragé et soutenu, il faut garantir la continuité de son fonctionnement;
- f) les projets de développement, notamment l'exploitation des ressources naturelles et la mise en place des infrastructures, prennent rapidement de l'ampleur; leurs conséquences sur le patrimoine culturel national sont de ce fait de plus en plus marquantes;
- g) si l'on présume que le travail du VCHSS doit être poursuivi au-delà de la durée du financement de la Communauté Européenne, on note qu'aucun budget de fonctionnement prévisionnel n'a encore été arrêté.

En guise de conclusion, nous énonçons donc les recommandations suivantes:

*RECOMMANDATION # 1*

Le travail accompli par le bureau de l'Inventaire des Sites Culturels et Historiques doit être poursuivi par la création d'un organe officiel qui serait chargé d'évaluer les conséquences culturelles, de répertorier le patrimoine national et de conseiller le Gouvernement et le peuple du Vanuatu pour la gestion et la recherche de ce patrimoine.

Pour atteindre ce but, il faut déterminer le statut futur du bureau de l'Inventaire des Sites Culturels et Historiques (VCHSS) et les conditions requises pour son fonctionnement.

Statut

Le bureau VCHSS peut officiellement fonctionner de trois façons:

- a) comme une unité autonome ou semi-autonome proposant ses pouvoirs consultatifs aux organismes privés et officiels oeuvrant pour le développement;
- b) comme une section du Centre culturel du Vanuatu - là où le bureau VCHSS était installé au départ;
- c) comme un service officiel intégré à un ministère - à l'heure actuelle le bureau VCHSS est placé provisoirement sous la tutelle du Ministère de la Justice, de la Culture et des Affaires féminines.

Conditions requises

Avec la question du statut officiel de VCHSS, il convient d'aborder la question des conditions requises pour son fonctionnement. Elles peuvent s'énumérer comme suit:

- a) enveloppe budgétaire garantie;
- b) effectifs minimum requis;
- c) reconnaissance officielle du rôle de VCHSS dans l'évaluation de l'impact culturel;
- d) mise à disposition de bureaux et équipements appropriés;
- e) accès à l'information dans les services officiels concernés par la planification ou la mise en oeuvre des programmes de développement;
- f) contrôle sur le programme de travail;
- g) contrôle sur la gestion budgétaire;

- h) contrôle sur les ressources de VCHSS;
- i) intégration dans les structures officielles de la planification et d'évaluation du développement;
- j) contacts permanents avec le réseau des "représentants de terrain" du Centre Culturel du Vanuatu.

Le tableau 1 montre si les conditions requises peuvent être remplies suivant que le projet VCHSS devient:

- a) une unité autonome;
- b) une section du centre Culturel du Vanuatu;
- c) un service ou une section d'un ministère.

**Tableau 1 Conditions requises pour le fonctionnement du bureau de L'inventaire des Sites Culturels et Historiques du Vanuatu - Estimation des garanties suivant le statut choisi.**

<i>Garanties</i>	<i>Unité autonome</i>	<i>Centre culturel</i>	<i>Ministère</i>
1. Enveloppe budgétaire garantie	N	N	O
2. Effectifs minimum requis	N/?	N/?	?
3. Reconnaissance du rôle de VCHSS	?	O	O
4. Utilisation de bureau et laboratoire	N	O	O
5. Accès à l'information dans le Gouvernement	N	N	O
6. Contrôle sur le programme de travail	O	O	O
7. Contrôle budgétaire	O	N	?
8. Contrôle sur les ressources de la section	O	N	?
9. Intégration dans les structures de planification du Gouvernement	N	?	O
10. Accès au réseau du Centre culturel	?	O	O
Conditions remplies	3	4	7
Probablement remplies	2	1	3
Non remplies	5	5	0

Les résultats du tableau 1 prouvent que c'est la structure intégrée à un ministère qui offre le

plus de garanties et permet à VCHSS de fonctionner de façon efficace. Le projet est placé actuellement sous la tutelle du Ministère de la Justice, de la Culture et des Affaires Féminines mais cela ne veut pas dire qu'il ne pourrait dépendre d'un autre ministère par la suite. Nous recommandons que le choix du ministère de tutelle soit guidé par les exigences suivantes :

- a) intégration officielle du bureau de l'Inventaire des Sites Culturels et Historiques du Vanuatu et reconnaissance du rôle qu'il peut jouer dans l'évaluation et l'analyse de l'impact du développement au sein du service du Plan et accès direct aux informations relatives à la planification et aux projets de développement;
- b) coordination entre les programmes du VCHSS et ceux d'autres ministères, du Centre Culturel du Vanuatu et des conseils provinciaux.

Le choix entre les différents ministères de tutelle est le suivant:

- 1) Ministère de la Justice, de la Culture et des Affaires féminines  
*Avantages:*
  - Ministère chargé des Affaires culturelles
  - Coordination avec les autres services culturels du gouvernement et le Centre culturel du Vanuatu
  - Statut presque garanti
- 2) Cabinet du Premier Ministre  
*Avantages:*
  - Accès direct à la planification du développement par le biais du Service du Plan.
  - Facilité d'engager des études d'impact avant le démarrage des projets de développement
- 3) Ministère de l'Intérieur  
*Avantages:*
  - Coordination facile avec les Conseils provinciaux, le Malvatumauri, les collectivités locales, etc.

Quelque soit l'option choisie, il est également important que le projet et l'équipe de VCHSS soient intégrés dans la structure ministérielle de telle façon que leur fonction spécifique soit reconnue et garantie.

### RECOMMANDATION # 2

Pour garantir une coordination efficace dans le travail entre VCHSS, les autres services du Gouvernement et le Centre culturel du Vanuatu, nous recommandons que soit placée à la direction du bureau une personne ayant les qualifications requises pour assurer une bonne intégration dans la structure/composition du Gouvernement.

L'équipe actuelle de VCHSS possède les qualités et l'expérience requises pour préparer et mener des études archéologiques sur le terrain, conserver et traiter les données recueillies au cours des inventaires, préparer et publier des rapports et conserver la structure de base du projet. Si le bureau s'intègre à un service officiel, il faudra placer quelqu'un à la direction ayant des compétences supplémentaires pour pouvoir établir des liens entre l'équipe technique du projet et les autres interlocuteurs officiels.

Nous pensons qu'il serait profitable de signer un accord de gestion avec les dirigeants du Centre culturel du Vanuatu. Les programmes de travail du Centre culturel et ses axes de recherche sont compatibles avec l'objectif général du VCHSS - préservation de la culture et gestion du patrimoine. Pour éviter d'effectuer deux fois la même démarche, garantir une certaine coordination dans le travail de programmation et exploiter au mieux les ressources du réseau unique des responsables de terrain, nous suggérons que le Centre Culturel et VCHSS passe un accord de gestion. Selon les termes de cet accord, un responsable du Centre Culturel pourrait s'occuper de la gestion de VCHSS, notamment pour planifier les programmes à long terme, aider à la préparation et au contrôle des budgets et établir et maintenir les contacts avec les autres services officiels et les organisations non-gouvernementales.

Il serait profitable que cet accord constitue le premier maillon d'une organisation à plus grande échelle qui verrait la création d'un réseau entre, notamment, le service VCHSS, le Centre Culturel, la section de l'Environnement, le service des Forêts, le service des Travaux Publics, le Bureau National du Plan et le Ministère de la Justice, de la Culture et des Affaires Féminines. Tous ces services ont un intérêt certain dans la gestion du patrimoine culturel et/ou la planification et la mise en oeuvre adéquates de projets de développement. Ainsi, tout en soulignant le rôle spécifique de VCHSS et en préconisant qu'il conserve une

relative indépendance par rapport aux autres institutions culturelles du Vanuatu, nous pensons que la création d'un réseau reliant les organismes sus-mentionnés améliorerait le niveau de communication et l'échange d'informations entre les membres et par voie de conséquence, faciliterait non seulement le travail de l'équipe du VCHSS mais aussi de toutes les personnes concernées.

**RECOMMANDATION # 3**

Pour que le travail de VCHSS se poursuive, qu'il y ait une continuité dans les programmes et que le bureau participe au Projet régional planifié, il convient d'avoir à disposition les fonds nécessaires à partir du jour où le financement CEE actuel arrive à son terme.

Le Bureau de L'Inventaire des Sites Culturels et Historiques du Vanuatu doit disposer d'une source de financement permettant :

- a) de continuer d'employer le personnel actuel travaillant sur le Projet d'Inventaire et de reconnaître leur statut de techniciens qualifiés;
- b) de faire face aux dépenses de fonctionnement du bureau VCHSS basé à Port Vila;
- c) de produire des rapports (rapports intermédiaires et rapports sur l'impact du développement) pour la publication et la diffusion des conclusions des programmes de travail;
- d) d'assurer une formation complémentaire au personnel de VCHSS en recrutant ponctuellement, pour des missions formatrices de courte durée, des experts avec des qualifications précises pour développer les capacités des membres du bureau;
- e) de disposer de matériel de terrain et d'équipement de bureau pour que les études de terrain, la gestion et la publication de données soient faites de façon efficace;
- f) d'organiser des études de terrain;
- g) de produire des rapports annuels, des publications spéciales, etc.

Le tableau 2 présente les sources de financement possibles pour les postes principaux de dépenses du VCHSS. Le Tableau 3, présenté de la même façon, dresse une estimation des dépenses annuelles après octobre 1994 - terme du projet financé par la CEE.

**Tableau 2 Ressources nécessaires - Sources de financement**

<b>Source de financement</b>	<b>Poste 1</b>	<b>Poste 2</b>	<b>Poste 3</b>	<b>Poste 4</b>
Gouvernement	Salaires, indemnités	•Coûts d'exploitation: bureau de Port Vila, maintenance de l'équipement		
CE	Formation	•Contributions aux inventaires	Biens d'équipement et autres coûts d'investissement	
Autres				Publications : rapports intermédiaires et rapports sur l'impact

**Tableau 3 Ressources nécessaires: Estimation des dépenses annuelles (en Vt)**

Source de financement	Poste 1	Poste 2	Poste 3	Poste 4	Total
Gouvernement	2 998 000	1 784 000			4 772 000
CE	2 500 000		1 000 000		3 500 000
Autres				750 000	750 000
Total	5 488 000	1 784 000	1 000 000	750 000	9 022 000

**Tableau 3: Calcul des dépenses:***Poste 1 - Salaires du personnel et frais connexes*

## • Salaires :

1 x 55 000 vt x 12 mois

4 x 40 000 vt x 12 mois +

240 jours (4 x 60 jours) d'indemnités journalières de déplacement @ 1700 vt/jour

*Poste 2 - Dépenses de fonctionnement*

• Electricité et téléphone	30 000 vt/mois
• Papeterie/consommables/tirage de photos	20 000 vt/mois
• Frais de maintenance	10 000 vt/mois
• Dépenses par inventaire: (soit 12 inventaires par an)	
Transport	20 000 vt/mois x 2
• Salaires des guides et informateurs	
10 jours à 700 vt pour 6 personnes	42 000 vt
• Salaire du responsable de terrain	
10 jours à 1000 vt	10 000 vt
• Droits coutumiers et cadeaux	
10 jours x 500 vt	5 000 vt
<u>Total par inventaire</u>	97 000 vt

*Poste 3 : Equipement de bureau et matériel de terrain*

- Dépenses d'équipement et de renouvellement du matériel utilisé suite aux manèges sur le terrain dans des conditions difficiles
- Estimation 1 000 000 vt

*Poste 4 : Publications*

- Rapports intermédiaires 150 000 vt
- Rapports annuels et publications scientifiques  
exemplaires de 200 pages + cartes 600 000 vt

*RECOMMANDATION # 4*

En donnant à VCHSS le statut de service officiel, il convient de définir clairement les moyens d'action et particulièrement les rôles et les fonctions du bureau.

Il est vital pour la continuité du travail entrepris par le service d'inventaire VCHSS de définir clairement les lignes générales qui accompagnent le changement officiel - i.e le passage du statut de Projet à la création d'un service officiel. Il convient de définir non seulement le travail de VCHSS mais aussi de donner aux responsables du projet le pouvoir de demander et d'obtenir des informations auprès des autres organismes du Gouvernement. C'est ainsi que l'on pourra identifier les menaces qui pèsent sur le patrimoine culturel du Vanuatu et que les effets néfastes pourront être atténués. Il est essentiel que les recommandations de VCHSS basées sur les conclusions des levés topographiques soient intégrées officiellement dans l'évaluation générale de la viabilité et de l'acceptabilité d'un projet de développement. Il n'existe pas à l'heure actuelle de structure officielle qui permette cela, bien que la nouvelle procédure de délivrance des permis d'exploitation forestière donne une idée de la méthode que l'on pourrait employer. En effet, les permis d'exploitation ne peuvent être délivrés qu'une fois connus les résultats de l'étude menée par VCHSS. En intégrant la nécessité d'un inventaire dans le procédé d'approbation administrative des projets de développement, il est possible de gérer le patrimoine culturel sans avoir à changer la législation. Cette méthode rend beaucoup plus souple le processus de modernisation sans avoir besoin de recourir aux modifications fastidieuses de la législation.

*RECOMMANDATION # 5*

Si le VCHSS doit être investi d'un rôle et d'un pouvoir officiels pour réaliser les études d'impact du développement, il convient de mettre en place une procédure de recouvrement de tout ou partie des coûts de ces études.

Le rôle de VCHSS en tant qu'unité chargée d'évaluer les effets possibles des projets de développement sur le patrimoine culturel du Vanuatu est maintenant largement reconnu. Nous avons suggéré que tous les projets de développement soient obligatoirement précédés d'un inventaire de ce type; ce fut le cas pour les projets d'exploitation forestière. Cette décision implique des frais d'inventaire, des dépenses d'équipement et des frais de maintenance, de salaires et d'indemnités du personnel, auxquels s'ajoute le coût du

traitement des données et de la production des rapports, etc. Si les études d'impact deviennent une obligation préalable à laquelle les projets de développement doivent se plier, il faudra alors payer le coût des inventaires au moment et à la date requises, qu'il y ait ou non les fonds disponibles. Par conséquent, il convient d'envisager une solution permettant de faire face à ce type de dépenses. Nous suggérons que soit adopté le principe de l'"utilisateur-payeur", en vertu duquel les frais d'inventaire pré-projet seront payés sur les frais généraux du projet de développement, sous la forme soit de contributions financières spécifiques soit de contributions en nature pour les frais de transport, etc. Avec cette méthode de financement, une grande partie du budget de VCHSS peut être couverte par d'autres sources que les sommes allouées par le Gouvernement. Le bureau de VCHSS pourrait même produire des recettes. **Pour préserver l'intégrité et l'indépendance de VCHSS, nous recommandons instamment que les coûts des inventaires soient alloués au projet VCHSS par le biais d'une tierce partie.**

Le fait que les organismes de développement doivent faire réaliser des inventaires qu'ils financent implique que VCHSS et le Gouvernement soient assurés contre toute plainte ou réclamation portant sur les inventaires. Bien entendu, il est conseillé d'opter pour une responsabilité partagée entre l'organisme de développement, les propriétaires coutumiers et VCHSS pour mener à bien les inventaires et enregistrer l'emplacement des sites de telle sorte qu'aucune erreur ou omission de la part du personnel du VCHSS ne puisse entraîner de réclamations en dommages et intérêts pour cause de faute professionnelle.

#### RECOMMANDATION # 6

Par principe, il faut admettre que la formation du personnel n'est jamais achevée; il faut donc se donner les moyens de prévoir un programme de formation continue.

Les connaissances archéologiques sur la Mélanésie n'arrêtent pas d'évoluer. Les progrès en matière de technologie et de méthodologie obligent le personnel de toute institution quelle qu'elle soit de se maintenir "à niveau" pour améliorer son efficacité et de prendre en compte les changements dans les pratiques habituelles. C'est dans ce sens qu'il faut voir la formation, comme un volet jamais clos du Projet VCHSS. Par conséquent, nous recommandons que les besoins en formation continue soient reconnus et que les dispositions nécessaires soient prises au moment voulu. Les sources de formation seront évaluées en fonction des besoins estimés mais nous avons déjà noté les possibilités suivantes:

1. le volet formation du Projet régional proposé en financement à l'Union Européenne;
2. par le biais du réseau (voir Recommandation # 2), le partage des connaissances et de l'expérience telles que disponibles au Vanuatu;
3. les opportunités qui se présentent avec la visite de chercheurs étrangers - en leur demandant d'organiser des stages de formation spécifique;
4. identifier les possibilités de formation à l'étranger et en faire la demande à la Communauté Européenne, à l'ORSTOM, aux universités et musées (accords de coopération), etc.
5. utiliser les fonds disponibles dans le budget (voir chapitre budget ci-dessus) pour organiser des stages de formation spécifiques en recrutant des experts sur des contrats de courte durée.

*RECOMMANDATION # 7*

Que l'on se préoccupe d'accroître les compétences du Gouvernement pour l'évaluation de l'impact culturel des projets de développement.

Il est évident que le travail du bureau de l'Inventaire des Sites Culturels et Historiques ne représente qu'une facette du travail d'évaluation de l'impact culturel. En se servant de l'Inventaire comme base de réflexion et avec le savoir faire du personnel des services du Gouvernement et d'autres institutions (le Centre Culturel, l'Université du Pacifique Sud, l'ORSTOM, etc.), on peut étudier l'impact culturel de façon beaucoup plus large, de telle sorte que cela reflète plus fidèlement la coutume locale. Ainsi, des études d'impact peuvent être menées montrant les effets des activités de développement sur, par exemple, les structures sociales traditionnelles et l'utilisation coutumière des ressources naturelles. Néanmoins en dotant le bureau de fonctions supplémentaires, il convient d'évaluer si une augmentation du personnel est justifiée ou requise et comment y procéder.

*RECOMMANDATION # 8*

Il est important de créer des liens avec les institutions susceptibles d'apporter leur soutien dans la politique de formation et dans l'interprétation de données.

Jusqu'à ce que le VCHSS ait acquis suffisamment d'expérience (par opposition aux connaissances dans le domaine technique et en méthodologie) et compte tenu du manque de personnel qualifié en archéologie possédant un diplôme de troisième cycle universitaire, le bureau de VCHSS a tout intérêt à se mettre en contact avec les institutions susceptibles de lui fournir conseils techniques et assistance en temps voulu et selon la formule choisie. Les formateurs peuvent initier le personnel aux techniques de laboratoire ou à la prospection de sites (notamment dans les domaines où la technique évolue à grands pas), et les institutions permettre l'accès à de nouvelles sources d'informations sur les techniques d'archéologie et les publications spécialisées. Cela permettra au personnel de VCHSS de se tenir au courant des dernières techniques et de pouvoir contacter, si besoin est, une "équipe" de conseillers. A ce sujet, nous avons noté particulièrement:

1. les progrès constants de la micro-édition et des logiciels de base de données;
2. l'évolution rapide dans l'utilisation des GPS et de la cartographie, de la capacité des systèmes d'information géographique et la manipulation informatisée des données d'inventaire.
3. les découvertes importantes sur la préhistoire du Pacifique qui pourraient avoir des effets sur les méthodes employées dans l'évaluation de la "portée historique".

Etablir des liens avec des institutions sur le plan régional et aussi au-delà du Pacifique ne peut qu'accroître l'efficacité du bureau de l'Inventaire des Sites Culturels et Historiques et constituer un premier pas dans la formation d'une équipe d'experts basée dans la région - équipe qui prendrait plus d'ampleur dans le cadre du Projet régional.

## CONCLUSIONS

Avec le projet VCHSS, nous avons jeté les bases d'un système d'archivage des sites et de base de données archéologiques, culturelles et historiques pour la République du Vanuatu. La méthode de travail employée a tenu compte des exigences spécifiques des communautés et du Gouvernement du Vanuatu; le travail de documentation sur le patrimoine des sites culturels a commencé avec les inventaires et la préparation des listes de sites. Soulignons que ce projet portant sur quatre années n'est en fait que le début d'une entreprise à long terme et qu'il a permis d'introduire un tout nouveau type de programme de sauvegarde du patrimoine culturel dans le pays.

Nous avons mis en place l'installation de base pour organiser les inventaires des sites culturels et l'équipement essentiel au traitement, à la gestion et la publication des résultats obtenus. En optant pour cette installation et ces systèmes de travail, nous avons dû tenir compte des techniques de gestion des ressources culturelles en place afin de rendre le projet acceptable aux yeux du Gouvernement et des collectivités locales.

Le volet formation du projet a permis d'initier des techniciens vanuatais, au sein du Gouvernement du Vanuatu, pour qu'ils soient capables de mener à bien les exercices d'inventaires de sites. La formation dispensée a également donné aux "représentants de terrain" du Centre culturel la possibilité de participer directement au travail de conservation du patrimoine culturel. Le personnel de VCHSS a acquis les compétences nécessaires pour pouvoir mener à bien le projet dans les années à venir. Tous ont démontré des capacités bien précises dans le travail, une motivation et un intérêt croissants pour le Projet et ses objectifs.

Le programme d'inventaire des sites a permis de couvrir une vaste zone géographique, même s'il nous a fallu opérer en priorité dans les îles "menacées" où se mettaient en place des projets de développement. La qualité des inventaires de sites s'est améliorée avec l'expérience et au fil de la formation. L'importance accordée à ce travail par le Gouvernement et les collectivités locales se mesure au nombre de requêtes reçues par notre bureau qui nous demandent de venir faire l'inventaire de nouveaux sites ou de revenir sur des sites déjà étudiés...

Les publications présentant les résultats des inventaires sont de deux sortes - les rapports intermédiaires et les rapports sur l'impact du développement. Ils ne fournissent que des données élémentaires, puisque la quantité d'informations recueillies au cours de tous les inventaires ne peut être traitée dans l'état actuel des choses; étant donné la nature

potentiellement délicate de certains matériaux fournis par les informateurs, il convient de faire vérifier le contenu intégral des rapports par les collectivités locales. Une présentation générale du travail effectué par notre équipe a été distribuée dans tout le pays et une série de posters destinés aux écoles a été réalisée sur les thèmes du peuplement céramique et de l'art rupestre. La publication d'ouvrages spécialisés a commencé avec une bibliographie sur l'archéologie et l'anthropologie du Vanuatu.

Le projet de l'Inventaire des Sites Culturels et Historiques du Vanuatu a été bien accueilli et a obtenu le soutien actif et l'appui des ministres du Gouvernement, du Conseil National des Chefs, des Conseils Provinciaux ainsi que des différentes communautés vivant dans les îles dont les sites culturels ont fait l'objet d'inventaire.